



Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*
Ref: RD/NS

Paris, le

25 AVR. 2018

Monsieur le Préfet,

Depuis le 21 mars, les nouvelles entrées et sorties de la Tour Eiffel sont en service. En conséquence, les flux de piétons se sont déplacés de l'avenue Gustave Eiffel et du quai Branly vers les axes latéraux : les allées Jean Paulhan et Refuzniks.

Depuis cette date nous constatons aux abords des accès une forte recrudescence des incivilités, et la présence en continu de vendeurs à la sauvette malgré l'action et la forte implication des policiers du commissariat.

Cette situation d'impunité n'est pas acceptable. La qualité de vie des riverains s'est fortement dégradée et les conditions d'accueil des touristes ne sont pas à la hauteur de ce site.

La couverture des allées Jean Paulhan et Refuzniks par un dispositif de vidéoprotection assurerait un effet dissuasif, ainsi qu'une amélioration du délai d'intervention des différentes équipes qui patrouillent aux abords du Champ de Mars.

Sachant compter sur votre compréhension et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à toi,

Rachida DATI

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de Police

218-0832

LE PRÉFET DE POLICE

Paris, le 31 JUIL. 2018

Madame le Ministre,

Vous avez appelé mon attention sur les difficultés que pose la mise en œuvre des nouvelles modalités d'accès à la tour Eiffel.

Vous évoquez plus particulièrement la présence de vendeurs à la sauvette aux abords des accès et la recrudescence des incivilités. Vous sollicitez l'installation de caméras de vidéoprotection dans le secteur.

Les nouveaux accès du public à la tour Eiffel par les allées Jean Paulhan et des Refuzniks ont conduit à un report des vendeurs à la sauvette installés précédemment. Les effectifs de police déployés sur le site évincent et interpellent continuellement ces individus.

Au cours des mois de mars et avril 2018, 440 procédures simplifiées ont été établies à l'encontre de vendeurs à la sauvette dans le secteur considéré.

En matière de vidéoprotection, le 7^{ème} arrondissement est couvert par 98 caméras de vidéoprotection, dont six d'entre elles sont implantées dans le secteur de la tour Eiffel. En revanche, les allées Jean Paulhan et des Refuzniks sont peu couvertes puisque une seule caméra permet de visualiser ces voies.

À la faveur des travaux d'aménagement des abords de la tour Eiffel, le nouveau dispositif de vidéoprotection prévoit l'installation d'une centaine de caméras de vidéoprotection. L'interconnexion existante bénéficiera de la densification de ce réseau de caméras.

Suite à votre intervention, je vais demander à mes services d'expertiser les zones couvertes par le réseau du plan de vidéoprotection pour Paris (PVPP) et le nouveau dispositif de vidéoprotection de la tour Eiffel au regard notamment de vos préoccupations concernant les allées Jean Paulhan et des Refuzniks.

Madame Rachida DATI
Ancien Ministre
Député européen
Maire du 7^{ème} arrondissement
116 rue de Grenelle
75007 PARIS

Je ne manquerai pas de vous faire part des conclusions de l'analyse qui m'aura été transmise.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.

et de mes sentiments les meilleurs



Michel DELPUECH